

Amundi EUR Cash Active UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/04/2026

MONÉTAIRE STANDARD ■

Objectif d'investissement

Amundi EUR Cash Active UCITS ETF Acc vise à fournir des rendements conformes aux taux du marché monétaire. Il peut utiliser a posteriori le taux à court terme en euros (« €STR ») en tant qu'indicateur pour évaluer la performance du Compartiment. Le Compartiment est un produit financier qui promeut les caractéristiques ESG conformément à l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Amundi EUR Cash Active UCITS ETF Acc est un « Fonds monétaire à valeur liquidative variable » tel que défini par le règlement de l'UE sur les fonds monétaires. Le Compartiment est activement géré. Pour plus d'information, veuillez-vous reporter au prospectus ou au DIC.

Returns (Source: Fund Admin) - Past performance does not predict future returns

En vertu des nouvelles règles de l'ESMA, les fonds domiciliés dans l'UE ne sont pas autorisés à afficher des performances si le fonds a moins de 12 mois.



Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 1 Jour à 3 Mois. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

WAM et WAL (en jours, source : Amundi)

	WAM *	WAL **
30/04/2026	15	127
31/03/2026	21	144
27/02/2026	22	146
30/01/2026	17	148
31/12/2025	21	91
28/11/2025	21	175

** WAL (Weighted Average Life) : Durée de vie moyenne pondérée (DVMP) exprimée en nombre de jours

* WAM (Weighted Average Maturity) : Maturité moyenne pondérée (MMP) exprimée en nombre de jours

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit prendre en compte toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds. Il n'y a aucune garantie que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds. Les fonds promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'ont pas pour objectif un investissement durable. Veuillez vous référer à la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi et à la Déclaration de Divulgence en Finance Durable d'Amundi disponibles sur le site [Amundi](https://www.amundi.com). Pour plus d'informations spécifiques au produit, veuillez consulter le Prospectus et le Document Pré-contractuel (DPC) du Fonds disponibles sur [Amundi.com](https://www.amundi.com).

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 5,0489 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 30/04/2026
Actif géré : 352,33 (millions EUR)
Code ISIN : LU3178805456
Indice de référence : 100% ESTR CAPITALISE (OIS)
Type de VL Monétaire : VL variable

MONÉTAIRE STANDARD ■

Ratio de Liquidités * (Source : Amundi)

Actifs à échéance journalière	11,60%
Actifs à échéance hebdomadaire	24,50%

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité Taux *	0,03
Note moyenne	A
Nombre de lignes	86
Nombre d'émetteurs	55

* La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

Rencontrez l'équipe



Patrick Simeon

Responsable de la gestion Monétaire

COMMENTAIRE MENSUEL (Source: Amundi)

Commentaire de gestion

Politique monétaire :

Lors de la réunion d'avril, la BCE a maintenu ses trois taux directeurs inchangés: 2,00 % pour le dépôt, 2,15 % pour le refinancement principal et 2,40 % pour la facilité de prêt marginal. La BCE a signalé une intensification simultanée des risques à la hausse sur l'inflation et des risques à la baisse sur la croissance. La présidente Christine Lagarde, a insisté sur le niveau d'incertitude élevé et sur l'importance des données économiques qui seront publiées dans les prochaines semaines pour la décision qui sera prise le 11 juin. Dans ce contexte, nous maintenons notre stratégie de couverture du risque de taux, protégeant ainsi les portefeuilles des variations de taux. Le niveau de l'€str est resté aux alentours de 1.93% au cours du mois.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 15 jours en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période; ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 15 à €str + 32 bps.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire standard est de 126 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille à un bon niveau de A.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Principales lignes (Source : Amundi)

	Portefeuille	Maturité	Pays	Groupe d'instrument	Contrepartie *
SUMITOMO MITSUI BANKING CORP	3,97%	06/05/2026	Japon	Monétaire	-
ITALIAN REPUBLIC	2,85%	04/05/2026	Italie	Repo	BNP PARIBAS
FRANCE	2,85%	04/05/2026	France	Repo	LA BANQUE POSTALE
ITALIAN REPUBLIC	2,85%	04/05/2026	Italie	Repo	SOCIETE GENERALE
LLOYDS BANK PLC	2,84%	15/06/2026	Royaume-Uni	Monétaire	-
KBC BANK NV	2,27%	03/06/2026	Belgique	Monétaire	-
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARI	2,23%	23/12/2026	Espagne	Monétaire	-
ESSILORLUXOTTICA SA	1,99%	20/05/2026	France	Monétaire	-
OESTERREICHI KTLBK	1,98%	18/06/2026	Autriche	Monétaire	-
BNP PARIBAS SA	1,85%	04/09/2026	France	Monétaire	-

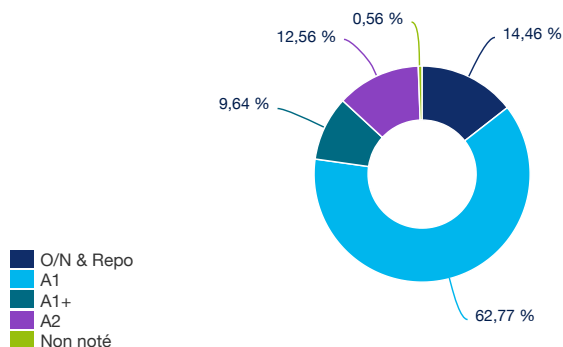
* Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour débloquer l'opération

* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension

Le fonds est géré activement ; les allocations sectorielles varient au fil des périodes et ne reflètent pas un engagement envers une politique ou un secteur d'investissement.

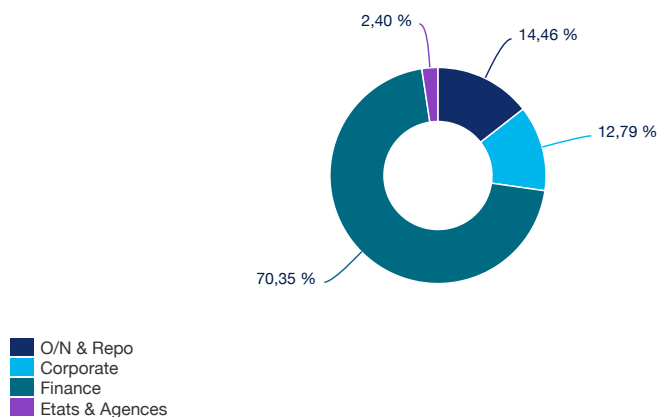
MONÉTAIRE STANDARD ■

Répartition par notations court terme (Source : Amundi) *

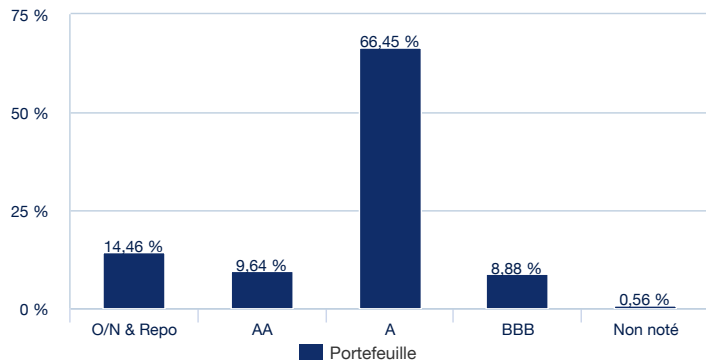


* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

Répartition du portefeuille - Secteurs (Source : Amundi)

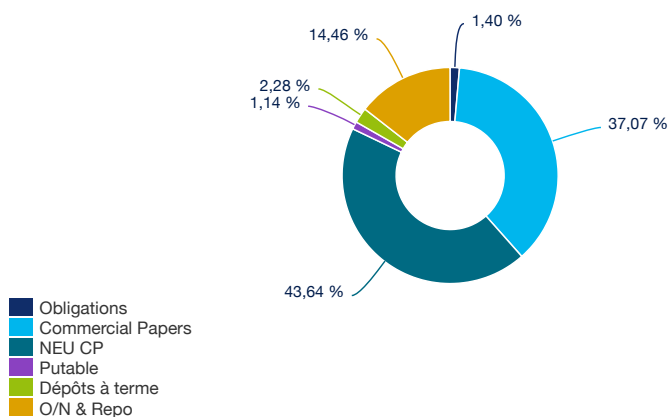


Répartition par notations long terme (Source : Amundi) *

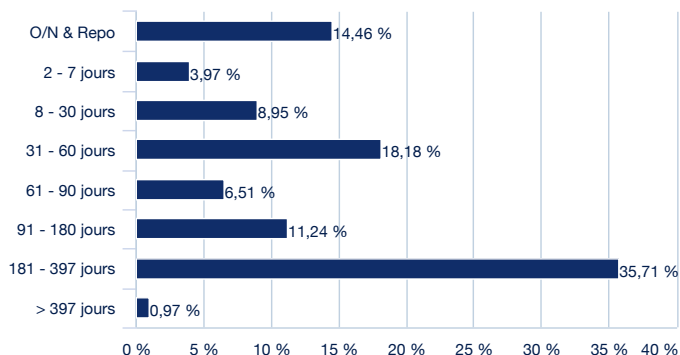


* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

Répartition du portefeuille - Types d'instruments (Source : Amundi)



Répartition par maturité (Source : Amundi) *



* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

*RÈGLEMENT (UE) 2017/1131 sur les Fonds Monétaires

Pour les fonds monétaires standard, au moins 7,5 % de ses actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 15 % de ses actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables.

MONÉTAIRE STANDARD ■

Matrice Notations long terme / Maturités (Source : Amundi)

	AA+	AA	AA-	A+	A	A-	BBB+	BBB	Non noté	O/N & Repo	Total
0-4 mois	1,98%	-	1,43%	11,51%	17,03%	-	3,13%	3,11%	0,56%	14,46%	53,22%
4-12 mois	-	1,40%	4,84%	21,59%	11,76%	3,69%	0,28%	2,27%	-	-	45,81%
18-24 mois	-	-	-	0,54%	0,14%	0,20%	0,09%	-	-	-	0,97%
Total	1,98%	1,40%	6,26%	33,64%	28,93%	3,89%	3,50%	5,38%	0,56%	14,46%	100%

Matrice Pays / Secteurs / Maturités (Source : Amundi)

	0-1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	1-2 ans	Total
Zone Euro	8,10%	20,44%	8,39%	31,63%	0,37%	68,93%
Autriche	-	1,98%	-	-	-	1,98%
Finance	-	1,98%	-	-	-	1,98%
Belgique	-	2,27%	-	-	0,06%	2,33%
Finance	-	2,27%	-	-	0,06%	2,33%
Finlande	-	-	1,43%	0,86%	-	2,28%
Finance	-	-	1,43%	0,86%	-	2,28%
France	8,10%	8,54%	5,27%	19,94%	0,26%	42,11%
Corporate	2,98%	3,41%	1,13%	0,29%	0,09%	7,90%
Finance	5,12%	3,98%	4,14%	18,40%	0,17%	31,82%
Etats & Agences	-	1,14%	-	1,26%	-	2,40%
Allemagne	-	1,70%	-	0,56%	0,06%	2,32%
Corporate	-	-	-	-	0,06%	0,06%
Finance	-	1,70%	-	0,56%	-	2,26%
Italie	-	1,71%	0,28%	3,12%	-	5,11%
Corporate	-	1,71%	-	-	-	1,71%
Finance	-	-	0,28%	3,12%	-	3,41%
Luxembourg	-	2,55%	1,41%	-	-	3,96%
Corporate	-	1,41%	1,41%	-	-	2,82%
Finance	-	1,14%	-	-	-	1,14%
Pays-Bas	-	1,69%	-	1,43%	-	3,12%
Finance	-	1,69%	-	1,43%	-	3,12%
Espagne	-	-	-	5,72%	-	5,72%
Finance	-	-	-	5,72%	-	5,72%
Reste du monde	4,82%	4,25%	2,85%	4,09%	0,60%	16,60%
Canada	-	-	1,14%	-	0,29%	1,43%
Finance	-	-	1,14%	-	0,29%	1,43%
Danemark	-	-	-	0,84%	-	0,84%
Finance	-	-	-	0,84%	-	0,84%
Japon	3,97%	1,41%	-	-	0,17%	5,56%
Corporate	-	-	-	-	0,17%	0,17%
Finance	3,97%	1,41%	-	-	-	5,38%
Corée	0,85%	-	-	-	-	0,85%
Finance	0,85%	-	-	-	-	0,85%
Suède	-	-	-	1,40%	0,14%	1,54%
Corporate	-	-	-	-	0,14%	0,14%
Finance	-	-	-	1,40%	-	1,40%
Royaume-Uni	-	2,84%	1,71%	1,85%	-	6,40%
Finance	-	2,84%	1,71%	1,85%	-	6,40%
O/N & repo	11,60%	2,86%	-	-	-	14,46%

MONÉTAIRE STANDARD ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV
Droit applicable	de droit Luxembourgeois
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Société de gestion déléguée	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Date de création de la classe	04/11/2025
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	-
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	LU3178805456
Code Bloomberg	-
Souscription minimum: 1ère / suivantes	100 000 Equivalent en EUR de USD / 1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 15:00
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,10%
Durée minimum d'investissement recommandée	1 Jour à 3 Mois
Historique de l'indice de référence	30/10/2025: 100.00% ESTR CAPITALISE (OIS)
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Particularité	Non

Pour plus d'informations concernant les frais applicables se référer aux KID et prospectus du fonds

Les informations sur les coûts contenues dans ce rapport peuvent ne pas être exhaustives et le Fonds peut engager d'autres dépenses. Pour plus d'informations sur les coûts, frais et autres dépenses, veuillez vous référer au Prospectus et au PRIIPS KID disponibles sur [Amundi.com](https://www.amundi.com).

Votre fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires.

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Deutsche Boerse (Xetra)	EUR	CMMF GY	CMMFEUIV	CMMF.DE	ICMMEURINAV=SOLA

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
Royaume-Uni (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
Royaume-Uni (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
90 bd Pasteur
CS 21564
75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info-etf@amundi.com

MONÉTAIRE STANDARD ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

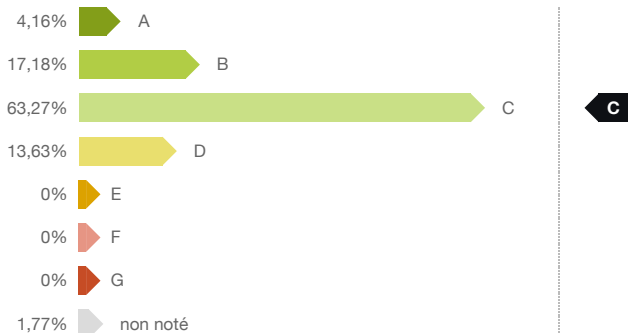
Univers d'investissement ESG

100% ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX

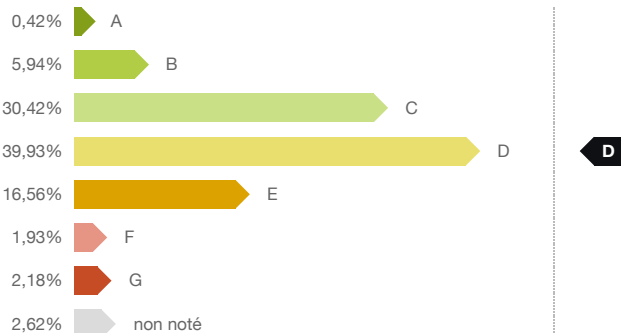
NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille³



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG¹ (Source : Amundi)

% du portefeuille noté ESG ²	98,23%
---	--------

ISR selon Amundi

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion de la note G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

¹ En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de F, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

MONÉTAIRE STANDARD ■

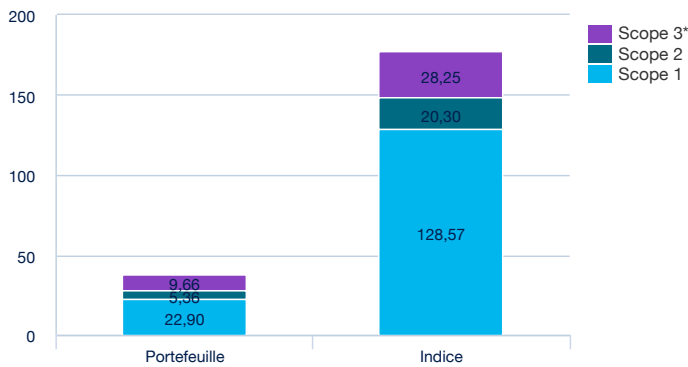
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (Portefeuille/Indexe) : 37,92 / 177,12



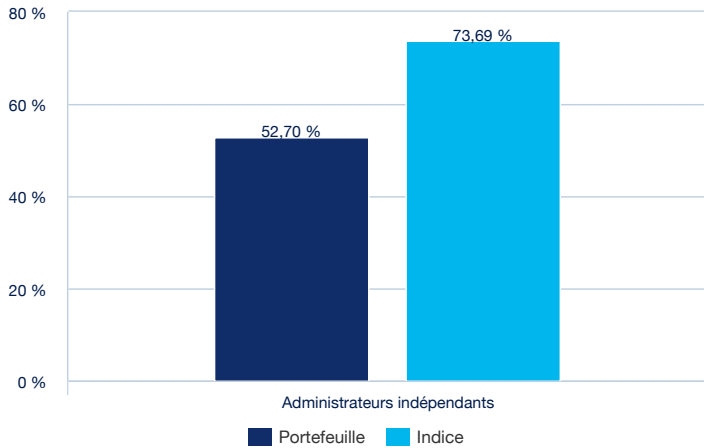
Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture 97,24% 96,15%

Gouvernance⁴

Indépendance du Conseil d'Administration

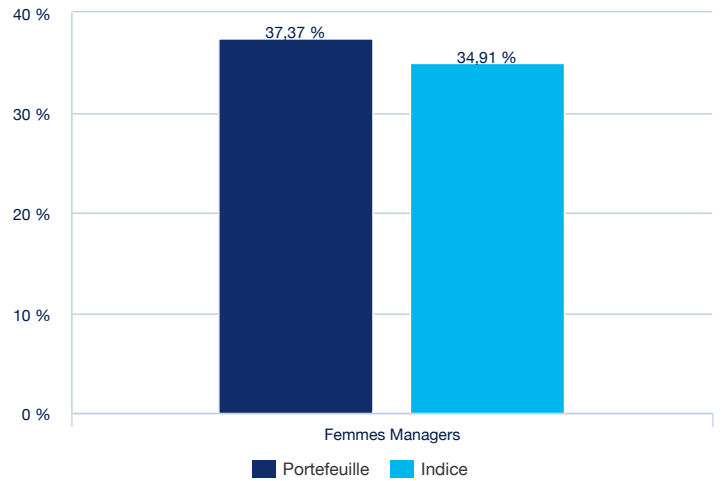


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indexe) : 87,79% 91,84%

Social²

Mixité des Managers

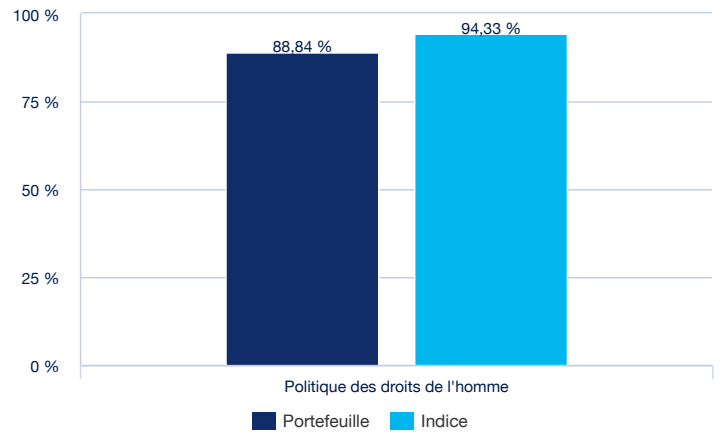


Pourcentage moyen de managers féminins au sein des entreprises.

Taux de couverture (Portefeuille/Indexe) : 95,13% 84,20%

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indexe) 87,79% 91,98%

MONÉTAIRE STANDARD ■

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

2. Indicateur Social: Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

MONÉTAIRE STANDARD ■

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « Ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.